

Caractéristiques et conséquences du vieillissement de la population en France.

Le vieillissement de la population est un phénomène démographique tendant à l'accroissement de la part des personnes âgées dans la population totale. En France, il résulte de trois conséquences. D'abord, de l'arrivée à un âge avancé de la génération nombreuse d'après-guerre, dite du "baby-boom". Ensuite d'un taux de natalité assez faible, quoique supérieur aux autres pays européens, de deux enfants par femme. Enfin d'une augmentation de l'espérance de vie à raison de trois mois par an depuis 1970 (aujourd'hui de 78 ans pour les hommes et de 85 ans pour les femmes). Dès lors, les personnes de plus de 65 ans devraient représenter près de 30% de la population en 2030, tandis que le ratio de dépendance (part des plus de 65 ans par rapport à la population active des 20-64 ans) devrait atteindre 0,5.

Cette évolution pose trois défis sociaux. En premier lieu celui du financement des retraites actuellement financées par la population active, et dont la réforme de 2010 a assuré l'équilibre jusqu'en 2018. En second lieu, celui de la maladie, puisqu'avec le grand âge se développent les affections de longue durée, coûteuses, et souvent incurables. Le financement de ces soins suppose de dégager de nouveaux fonds pour combler le déficit de l'assurance maladie. Enfin, le nombre de personnes dépendantes, c'est-à-dire ayant besoin d'aide pour effectuer les actes de la vie quotidienne devrait croître de façon importante et atteindre 30 milliards d'euros en 2015. L'allocation personnalisée d'autonomie versée par le département devra donc être revue, vraisemblablement au profit de la création d'une cinquième branche de la sécurité sociale à l'automne 2011.